

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Un prochain grand paquet d'investissements ferroviaires prometteur, mais avec deux oublis pourtant essentiels

La publication aujourd'hui du message du Conseil fédéral relatif à l'étape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2035 confirme la volonté forte de renforcer la capacité de la ligne Lausanne-Genève et de renforcer l'attractivité du nœud ferroviaire de Lausanne. Dans cette logique, l'absence d'investissement pour la ligne de la Broye n'est pas compréhensible. Le Conseil d'Etat se battra pour convaincre les Chambres fédérales de permettre l'introduction de RegioExpress en direction de Payerne, ainsi que pour le prolongement de l'Aigle-Leysin jusqu'au cœur de cette station.

Le gouvernement salue la volonté du Conseil fédéral d'investir dans un développement ambitieux du réseau ferroviaire suisse dans le cadre du prochain grand paquet d'investissements. Au niveau vaudois, une nouvelle augmentation de la capacité ferroviaire entre Lausanne-Genève est particulièrement attendue. Cette deuxième étape de Léman 2030 permettra notamment de faire circuler dix trains par heure et par sens entre les deux capitales de la Métropole lémanique (quatre Intercity, quatre RegioExpress et deux InterRegio). Pendant tout le développement de ce projet, le Conseil d'Etat restera particulièrement attentif à ce que les infrastructures prévues soient suffisamment dimensionnées pour garantir cet horaire avec des cadences régulières tout en permettant le développement du trafic régional (RER) et sans prêter les trains internationaux. Dans ce même état d'esprit, le Canton sera particulièrement attentif aux réalisations concrètes qui permettront de développer le trafic des marchandises entre Yverdon et l'agglomération Lausanne-Morges.

La prochaine étape de développement ferroviaire doit tenir compte du développement prévu des RegioExpress au-delà des rives du Léman une fois les travaux de la gare de Lausanne achevés. Si le Conseil fédéral a reconnu l'importance de faire circuler ce type de train une fois par heure jusqu'à Berne, il est incompréhensible qu'une liaison horaire de même type en direction d'Avenches ne figure toujours pas dans le projet. Le Conseil d'Etat mettra tout en œuvre pour convaincre les Chambres fédérales que les quatre RégioExpress circulant depuis Genève doivent tous rouler au-delà de Lausanne (deux fois Saint-Maurice, une fois Berne et le dernier en direction d'Avenches)

Si le gouvernement félicite la Confédération de continuer à soutenir le fort développement du LEB, avec un projet qui permet de réaliser la fréquence 10 minutes entre Lausanne et Echallens, il regrette qu'un autre chemin de fer régional avec un fort potentiel d'augmentation du nombre de ses voyageurs n'ait pas reçu la même attention. Il demande le réexamen de la pertinence du prolongement de l'Aigle-Leysin jusqu'au

cœur de cette importante station des Alpes vaudoises pour répondre aux besoins des pendulaires. Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la transition vers un tourisme quatre saisons et répond ainsi à la stratégie touristique de la Confédération.

En prévoyant d'accorder 170 millions de francs pour des études préliminaires destinées à l'étape suivante d'aménagement ferroviaire, le projet répond à une demande importante du Canton. Comme le Conseil fédéral, le Conseil d'Etat estime qu'il est nécessaire de diminuer à long terme le temps de parcours entre la Suisse orientale et la Suisse occidentale. Voilà pourquoi il est urgent de trouver des solutions pour permettre aux nœuds ferroviaires de Lausanne et Berne d'être relié en moins d'une heure.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 octobre 2018

RENSEIGNEMENTS

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat,

021 316 70 01